

Conseil général des ponts et chaussées

Décision du 10 avril 2006 du vice-président du CGPC relative à la nomination de M. Queffelec (Christian), IGPC, coordonnateur de la mission d'appui « Qualité et professions du cadre de vie »NOR : *EQUV0610926S*

Le vice-président du conseil général des ponts et chaussées,

Vu le décret n° 05-470 du 16 mai 2005 relatif au conseil général des ponts et chaussées ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2005 relatif aux missions et à l'organisation du conseil général des ponts et chaussées ;

Vu la décision n° 02-2006 du 4 janvier 2006 relative à la désignation des coordonnateurs des collèges, missions d'appui du CGPC ainsi que le secrétaire délégué du comité d'histoire du ministère ;

Sur proposition du président de la 7^e section, secrétaire général du conseil,

Décide :

Article 1^{er}

À compter du 19 avril 2006, M. Queffelec (Christian), ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé coordonnateur de la mission d'appui « Qualité et professions du cadre de vie » en remplacement de M. Antoni (Robert-Max), admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

C. Martinand